

Communiqué de presse

30 mars 2020

#Coronavirus #MesureExceptionnelle #Automobile #FIEV #Équipementiers

Coronavirus (Covid-19) Annulation des cotisations 2020 – la FIEV solidaire de ses adhérents

Face à l'ampleur de l'impact de la crise sur l'activité des équipementiers, la **FIEV** annule son prochain appel à cotisation pour l'année 2020. Une décision prise par son président pour témoigner à la fois de la solidarité et de l'engagement du syndicat aux côtés de tous les équipementiers.

Si 2020 sera une « année blanche » sur le plan des cotisations, la FIEV intensifie son action dans cette période de bouleversements inédits. Elle renforce son accompagnement au plus proche des besoins de ses adhérents durant la crise et se mobilise auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts des équipementiers et identifier toutes les solutions d'actions positives pour la filière automobile.

Dans une lettre aux adhérents, Claude Cham, Président de la FIEV, précise les motivations de cette décision exceptionnelle.

« Personne n'aurait pu anticiper la soudaineté et la violence de la crise sanitaire et économique à laquelle nombre d'États du monde sont confrontés actuellement.

L'industrie automobile, très largement mondialisée, est très dépendante des variations des différents marchés nationaux sur lesquels ses acteurs opèrent. Cela signifie pour la grande majorité d'entre eux qu'ils sont et seront touchés par des vagues successives de réduction d'activité, d'arrêt puis de reprise qui perturberont et affecteront significativement les résultats de l'année 2020.

Le rôle de la FIEV est, et sera, d'accompagner les équipementiers, les représenter, les défendre et les aider pour anticiper et gérer au jour le jour toutes ces difficultés.

Dès à présent la FIEV s'est structurée à travers différentes cellules de crise très réactives pour quotidiennement agir et réagir aux diverses sollicitations. Cette mobilisation et cette organisation de crise seront maintenues, voire renforcées, pendant toute la période nécessaire pour accompagner les équipementiers dont par ailleurs les remontées rapides et précises contribuent à renforcer notre efficacité.

C'est dans ce cadre et cet esprit que nous avons décidé de suspendre pour l'année 2020 l'appel à cotisation de toutes les entreprises adhérant à la FIEV. Cet effort financier très important, exceptionnel et temporaire, nous apparaît comme un investissement nécessaire au regard des difficultés présentes et à venir que les équipementiers traversent.

2020 sera donc une « année blanche » pour la FIEV en termes de ressources cotisantes sans que pour autant cela ne remette en cause d'une quelconque façon tous les avantages et services auxquels nos adhérents continueront d'avoir droit.

Toute crise est génératrice d'ouvertures et de progrès nouveaux. Je suis certain que les équipementiers sauront les saisir et que finalement nous sortirons plus unis encore et renforcés de ces épreuves. »

À propos de la FIEV

La Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV) représente plus de 120 groupes d'entreprises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent les composants, systèmes et modules destinés aux véhicules (VL, VUL, PL), ainsi que les équipements de garage produits sur les marchés mondiaux. En 2018, les ventes des usines françaises d'équipements automobiles ont atteint 18,98 milliards d'euros, dont 54,2% réalisés à l'exportation.

La FIEV apporte son soutien depuis 2015 au Global Compact des Nations Unies.

Pour en savoir plus : www.fiev.fr

Contacts presse

Agence EPOKA pour la FIEV

Nicolas Crépin - ncrepin@epoka.fr - 01 45 49 69 97 / 06 52 32 10 11

Boris Cavaglione - bcavaglione@epoka.fr - 01 45 49 31 33 / 06 84 84 37 53